

COMPTE-RENDU
DES CONSEILS PORTUAIRES
DU 16 DECEMBRE 2024

PRESENTS :

Conseil Portuaire du Linkin

CUVILLIER Yannick	Adjoint au Maire
ROUSSEL Hervé	Président de l'Association des Plaisanciers du Linkin
DELVAUX Yann	Représentant des usagers
GALHAUT Didier	Représentant des professionnels de la pêche
PIERRE Jacques	Représentant des usagers
ROPARTZ François-Xavier	Représentant des usagers
LE BANNER Benoît	Représentant des professionnels du nautisme, Nauti-Breiz

Conseil Portuaire de Ploumanac'h

LÉON Erven	Maire de Perros-Guirec
GUEGAN Yannick	Président Association des Plaisanciers de Ploumanac'h
GROSSIER Olivier	Représentant des usagers
LE MEUR Jean-Charles	Représentant des usagers
PASQUIERS Franck	Représentant des usagers

Conseillère Départementale

DRONIOU Marie-Louise Conseillère Départementale

Représentants du Personnel Portuaire

GUEGAN Ann-Katell	Directrice des Ports
HEUSCH Laurent	Responsable d'équipe portuaire

Assistaient également à la réunion :

CLAVEAU Vincent	Directeur Général Adjoint des Services
BODIN-DESJARDIN Anne	Responsable administrative des ports

ABSENTS EXCUSES :

M. Le Représentant	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
M. Le Représentant	CCI
COLIN Yann	Président de la Société des Régates
GEFFROY Erwan	Représentant de la société Armor Navigation
M. Le Représentant	Service techniques mairie de Trégastel
LEMERCIER Frédéric	Représentant des professionnels du nautisme, Bretagne Marine
LE VERGE David	Représentant des professionnels de la pêche

Monsieur Le Maire salue l'Assemblée et donne la parole à Yannick CUVILLIER.

ORDRE DU JOUR :

- DOB 2025 Débat d'Orientations Budgétaires
- Questions diverses des CLUPP du Bassin à flot et mouillages ainsi que Ploumanac'h

Monsieur CUVILLIER salue l'Assemblée et demande s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu avant de présenter le DOB pour 2025.

Monsieur GROSSE signale une erreur sur les tarifs de Ploumanac'h qui ont été envoyés. Effectivement dans le tableau s'est glissé une coquille par rapport aux arrondis.

Monsieur PASQUIERS aimerait que soit noté la mise en évidence de la ligne visiteurs par des bouées de couleurs, ceci avait été évoqué au dernier Conseil Portuaire.

Monsieur ROPARTZ informe qu'il ne peut pas rester à la réunion car il a un autre engagement mais tient avant de partir à signaler qu'il est très satisfait de l'arrivée du seuil automatisé et qu'il n'est pas favorable à l'installation des portiques aux niveaux des pontons.

Monsieur CUVILLIER démarre commence ce Débat d'Orientations Budgétaires avec le bilan 2024.

BILAN 2024

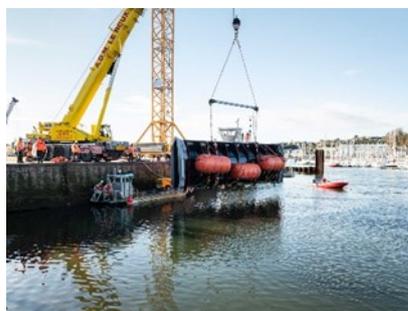
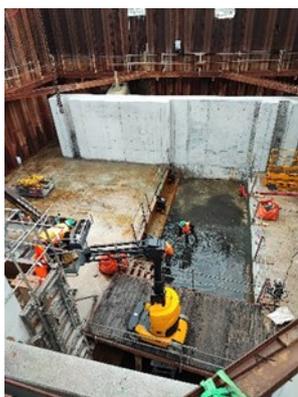
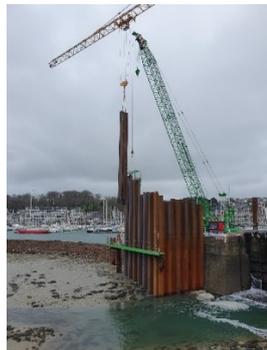
L'année 2024 a été marquée par des travaux d'ampleur. En parallèle de la porte existante, la construction du seuil basculant automatique d'une largeur de 12 m a commencé début février et s'achève en décembre. Pour rappel, l'objectif est la sécurisation des installations, l'accueil des navires plus larges, et le développement de la politique d'accueil et de service tout en optimisant les ressources.

Monsieur Le MAIRE précise qu'en fin de semaine les palplanches seront enlevées et la base vie début 2025.

2024 c'est aussi l'entretien, l'installation et la préparation du projet de dragage au Port de Ploumanac'h

CHANTIER DU NOUVEAU SEUIL BASCULANT

Début de chantier en février pour un seuil basculant opérationnel en décembre 2024



SECURISATION / ELECTRICITE

- Vérifications et travaux :
 - Contrôles sur site des bornes et vérification des protections individuelles et disjoncteurs
 - Dépannages sur les pontons Stella Maris, Albatros, visiteurs, Marie Augustine, Saint Paul avec remplacements de différentiels + borne wifi, rajout d'un projecteur sur ponton albatros, disjoncteur général
 - Réparations de dégradations sur le câble éclairage ponton
 - Dépose des bornes et mise en place des 8 nouvelles bornes connectées
 - Connexion et mise en service par Atout Ports
 - Installation courant avril des webcams à Ploumanac'h et au bassin à flot
 - 266 107 visites au bassin à flot
 - 253 899 visites au port de Ploumanac'h

TRAVAUX ENTRETIEN, RENOVATIONS, AMELIORATIONS

- Maintenance de l'aire de carénage et changement de la pompe.
- Abri à vélos – construction par les Services techniques et achats des matériels et du bois par la capitainerie
- Remplacement des chaînes (1 200 mètres), manilles, émerillons à la Pointe du Château, sur les mouillages de Ploumanac'h et Trestraou.
- Réparation d'une panne ponton visiteurs suite au coup de vent.
- Travaux divers réalisés sur les pontons et les sanitaires

NAVIRES ABANDONNES/EPAVES

- Evacuation des navires ces dernières années :
 - 2021 : 2 au bassin à flot
 - 2022 : 1 à Ploumanac'h et 2 au bassin à flot
 - 2024 : 1 à Ploumanac'h et 1 au bassin à flot
 - Procédures en cours 2024 :
 - 4 au bassin à flot
 - 2 au port de Ploumanac'h (initialement 3 mais une propriétaire récupère le bateau)
- Ces procédures interviennent sur défaut d'entretien ou décès du propriétaire. Une dizaine de plaisanciers sont en défaut de paiement.

ETUDES

- Un complément d'étude sédimentaire en prévision du dragage a été effectué en début d'année et la MOE a été lancée en juillet. Dans le cadre de cette MOE un avant-projet détaillé, un retroplanning et le choix d'un terrain ont été établis.

Planning chantier Ploumanac'h - opération automne 2025 - Dragage environ 5 000 m³

Mois	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	[...]	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	
APD																										
Réalisation du DLE																										
Dépôt et instruction du DLE (2mois)																										
DCE/ACT																										
Phase préparatoire/EXE																										
DET																										
AOR																										
Ressuyage des sédiments																										
Valorisation des sédiments																										

Monsieur Le Maire précise que le processus est enclenché et les travaux sont planifiés, si tout suit son cours pour la fin 2025 début 2026.

Madame GUEGAN informe les membres présents qu'un rendez-vous est programmé avec la DDTM et la DREAL début janvier 2025 afin d'avoir leur avis sur le site retenu, et valider le projet afin de pouvoir poursuivre les démarches administratives.

Les membres du CLUPP de Ploumanac'h et de l'Association des Plaisanciers se posent des questions sur les dates exactes du début des travaux.

Monsieur CLAVEAU explique le planning prévu et certaines étapes nécessaires avant les travaux.

Les appels d'offres auront lieu avant le début de la saison estivale et la phase préparatoire des travaux devrait débuter en septembre.

Monsieur GROSSE demande « pourquoi n'envisagez-vous pas de vider entièrement le port pour désenvaser et prévoir une chasse sur le seuil ? »

Monsieur Le Maire explique que tout cela a déjà été vu avant son arrivée et que ce n'est pas aussi simple. Question technique, le foncier est limité. Nous n'avons pas à disposition un terrain répondant aux critères pouvant permettre de contenir 15 000 m³ de sédiments et les faire sécher pendant au moins une année. De plus, le coût serait très important avec l'enlèvement des navires et le remplacement de tout le maillage du port. Il faut rappeler que le dragage est une dépense de fonctionnement et non d'investissement. Ceci impactera de manière très forte le budget des ports. Il n'est pas possible d'emprunter pour financer des dépenses de fonctionnement.

Le processus choisi est déjà enclenché, nous pouvons nous interroger mais il convient d'avancer dans la direction choisie initialement.

Monsieur CUVILLIER continue le bilan de 2024 :

ACHATS

Les ports de Perros-Guirec ont réalisé en 2024 quelques acquisitions :

- Une borne de télépaiement à Ploumanac'h achetée et installée. Borne escamotable en cours de réparation
- Un barrage flottant et équipements contre les pollutions
- Des bornes connectées
- Le remplacement de l'escalier qui mène dans la cave de la capitainerie.
- Le remplacement de la porte vitrée permettant l'accès à la salle de réunion de la capitainerie.
- Un véhicule en remplacement de la Clio

ACCUEIL COMMERCIAL :

- Réflexion sur le développement commercial, l'accueil et les services auprès des plaisanciers.
- Etude et préparation de la mise en œuvre de l'annualisation du temps de travail.
- Réalisation du plan de communication valorisant l'outil du Bassin à Flot / seuil automatique.

ASSOCIATION DES PORTS DE PLAISANCE DE BRETAGNE (APPB)

- Les ports de Perros Guirec ont poursuivi leur participation régulière aux réunions : journées techniques, réunions de bassin, journées d'accueil, formations port propres et bio diversité, Assemblée Générale, conseils d'administration.

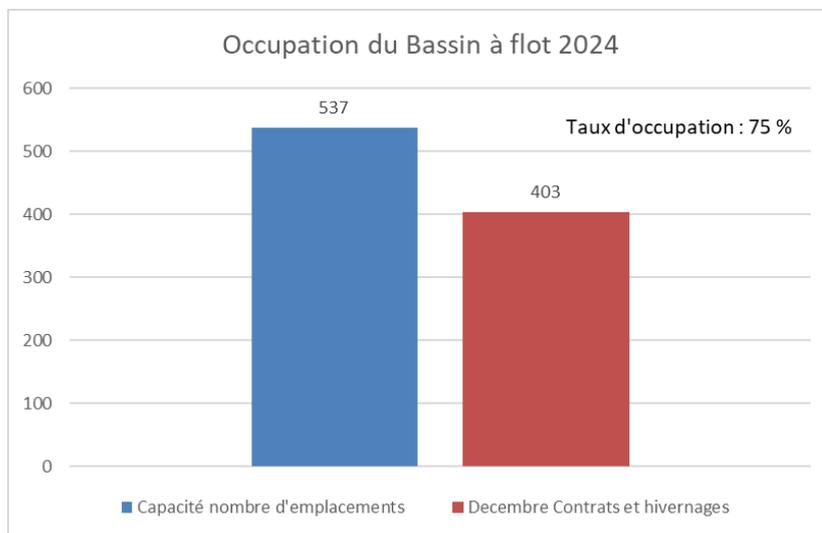
RESSOURCES HUMAINES :

- Départ d'un agent fin août 2024.
- Elaboration du projet d'annualisation du temps de travail des agents des ports.

- Formations – Ports propres / Bio diversité / Accueil dans les ports / renouvellement de Caces, Sauveteur Secouriste au Travail, habilitations.

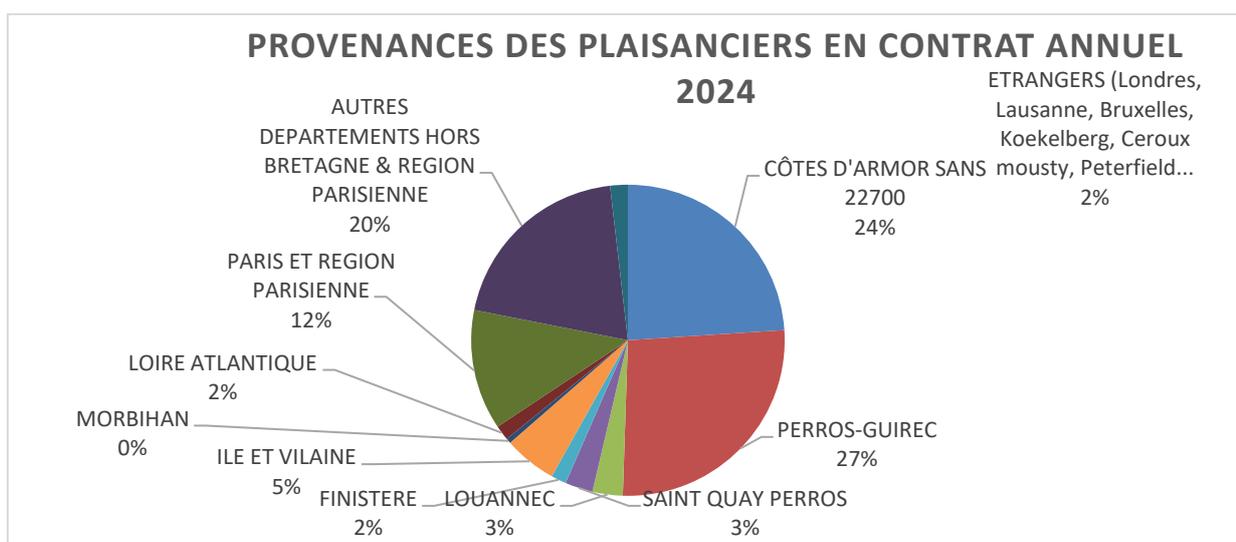
STATISTIQUES:

- BASSIN A FLOT
- TAUX D'OCCUPATION



DEC 2024			
CAPACITE NOMBRE D'EMPLACEMENTS	537	+ 40 emplacements visiteurs	577
CONTRATS	391		403
HIVERNAGE	12		
TAUX DE REMPLISSAGE	75%		

- QUI SONT LES CLIENTS DU BASSIN A FLOT ?



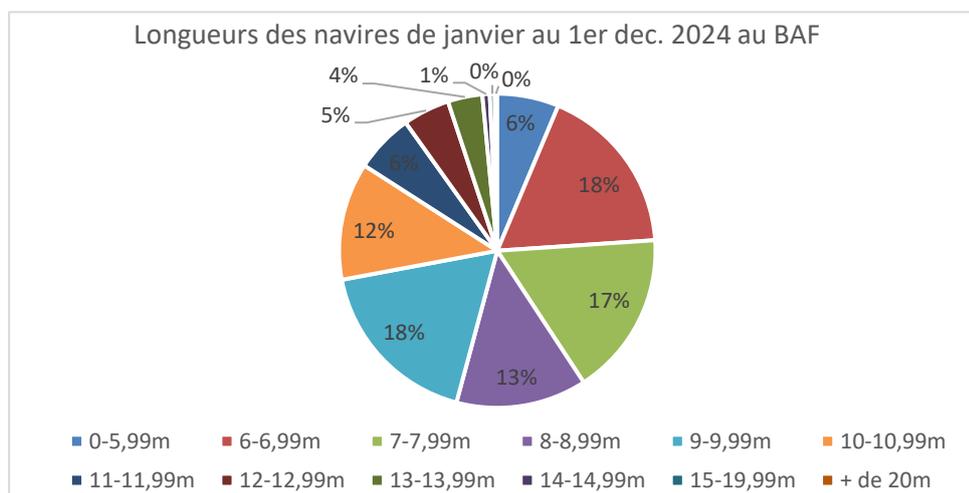
➤ QUEL TYPE DE NAVIRE AU BASSIN A FLOT ?

Moyenne de longueur des navires arrivés entre janvier 2024 et prévisions 2025: 10,33 mètres soit 1.5 m de plus que la moyenne actuelle au bassin à flot

NOUVEAUX ARRIVÉS depuis janv 2024	
Début de contrat	Longueur du navire
01/01/2024	13,00
01/01/2024	6,25
10/01/2024	8,70
26/01/2024	10,40
09/02/2024	12,50
07/03/2024	9,51
11/03/2024	13,44
25/03/2024	8,80
25/03/2024	15,05
30/03/2024	10,70
31/03/2024	9,00
01/04/2024	7,23
01/04/2024	14,00
01/04/2024	7,49
01/04/2024	9,15
04/04/2024	5,53
13/04/2024	9,60
15/04/2024	5,10
15/04/2024	13,14
20/04/2024	7,70
26/04/2024	11,70
30/04/2024	10,75
01/05/2024	10,50
01/05/2024	10,40
01/05/2024	10,30
01/05/2024	5,22
04/05/2024	6,20
06/05/2024	11,29
15/05/2024	10,15
16/05/2024	5,65
01/06/2024	7,70
01/06/2024	11,45

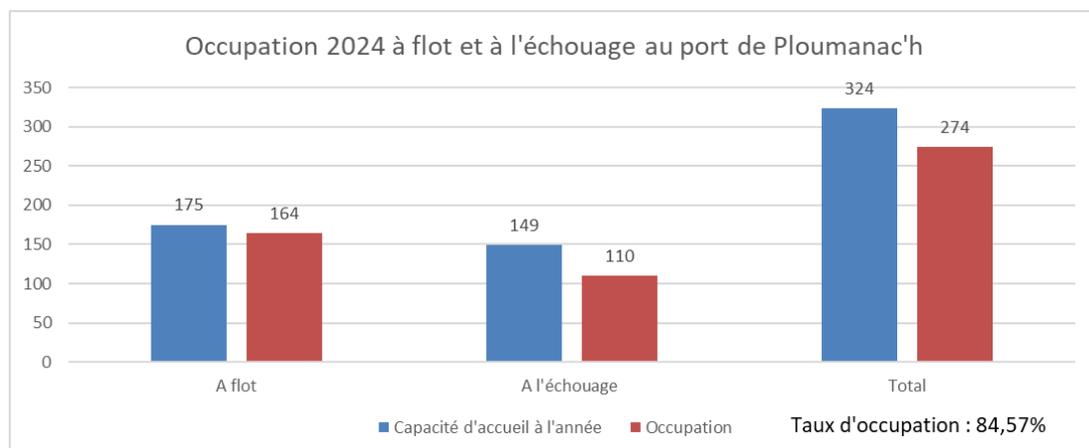
02/06/2024	7,34
05/06/2024	9,33
15/06/2024	7,47
15/06/2024	6,98
18/06/2024	10,20
22/06/2024	11,99
24/06/2024	16,00
26/06/2024	10,40
29/06/2024	9,53
01/07/2024	9,20
26/07/2024	8,90
01/08/2024	7,99
01/08/2024	9,61
04/08/2024	5,45
12/08/2024	12,85
17/08/2024	8,30
04/09/2024	12,55
31/08/2024	9,50
20/09/2024	7,50
15/09/2024	9,70
01/10/2024	9,12
14/09/2024	13,80
30/08/2024	9,70
14/09/2024	10,17
24/10/2024	6,42
15/10/2024	5,85
16/10/2024	11,64

16/12/2024	23,89
fin décembre	14,15
fin décembre	10,90
fin novembre	13,43
juin-25	9,5
mars-25	10,75
janv-25	14,15
janv-25	10,9
janv-25	16,91
janv-25	9,2
avr-25	9,95
juin-25	14
avr-25	12,8
juin-25	11,7
juin-25	12,7
sept-25	13,4
15-avr	12,1
mai-25	9,6
mai-25	10,5
Moyenne total des nouveaux arrivés	10,33



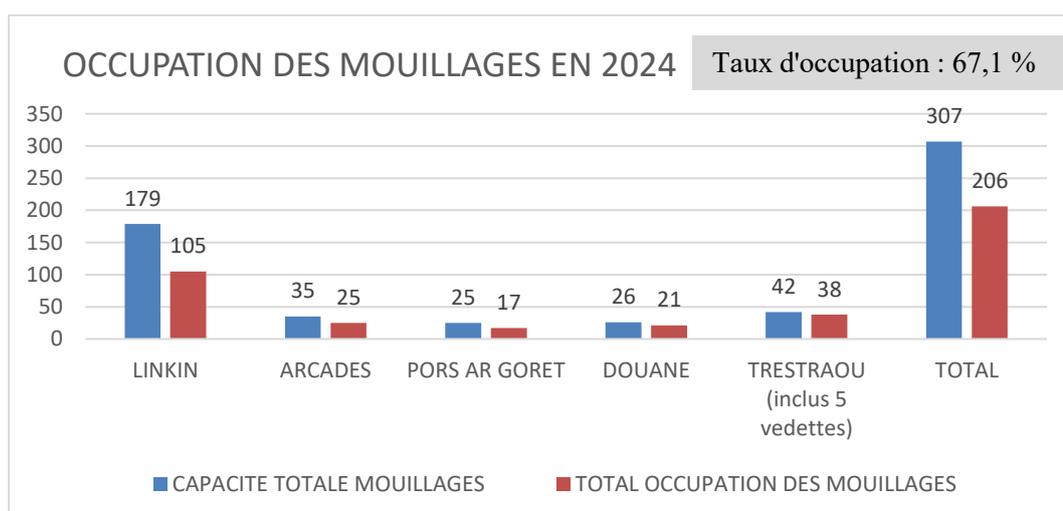
- LE PORT DE PLOUMANAC'H

- TAUX D'OCCUPATION



- ZONES DE MOUILLAGES

- TAUX D'OCCUPATION



Depuis septembre 2023, la ville bénéficie d'un arrêté relatif à l'occupation du domaine public maritime pour une durée de 15 ans concernant les zones de mouillages de la commune (un seul arrêté) aux lieux dits « Trestraou », « Pors ar Goret », « les Arcades » et « Terre-plein de la Douane » (ZMEL).

Ces sites comptent 123 mouillages plaisance et 5 mouillages pour navires de commerce. Si on ajoute les autres mouillages au Linkin, le total est de 307 mouillages dont les 5 mouillages des navires de commerce.

- LES ESCALES DANS LES PORTS (JANVIER A OCTOBRE)

En 2024, les Ports ont accueilli 784 navires pour 5564 nuitées.

- PORT DE PLAISANCE - BASSIN A FLOT

Bateaux de passage + escales longues
564 bateaux pour 2 570 nuitées

➤ PORT DE PLOUMANAC'H

Bateaux de passage + escales longues

169 bateaux pour 1 516 nuitées

➤ MOUILLAGES (Arcades, Douane, Linkin, Pors Ar Goret et Trestraou)

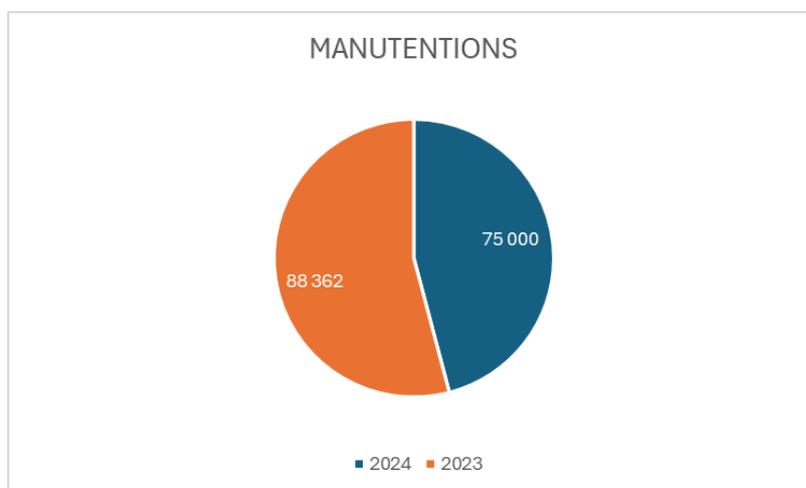
51 bateaux pour 1 478 nuitées

Le nombre de bateaux appartenant à des étrangers représente 13 % des bateaux accueillis.

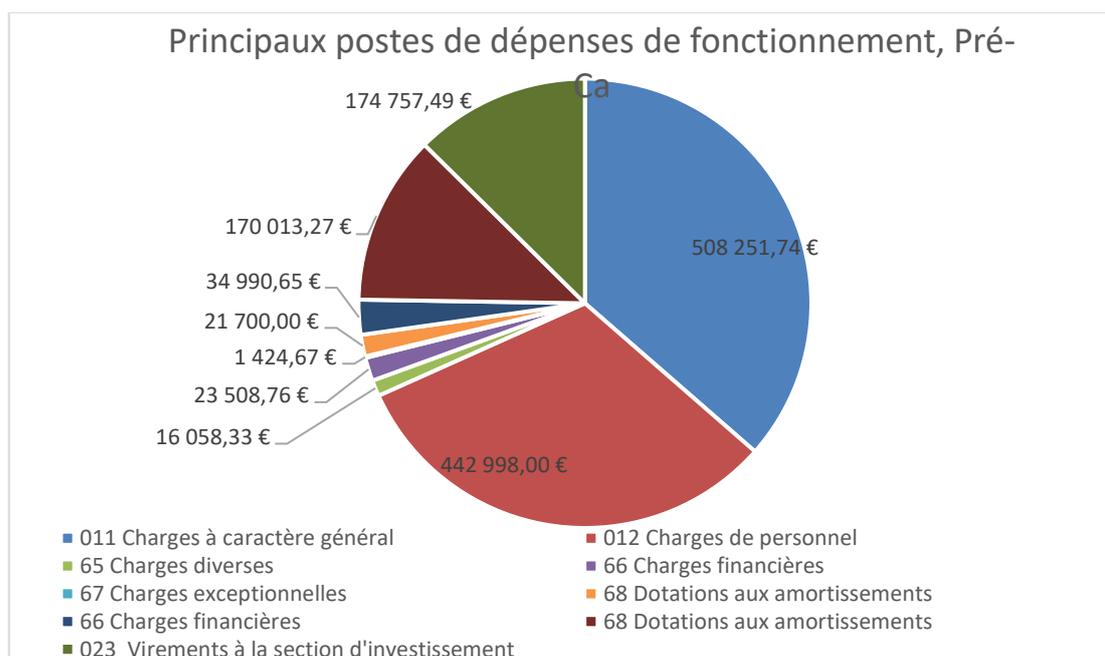
La clientèle anglaise est la première clientèle étrangère accueillie et représente 58 % des bateaux étrangers.

○ MANUTENTIONS 2024

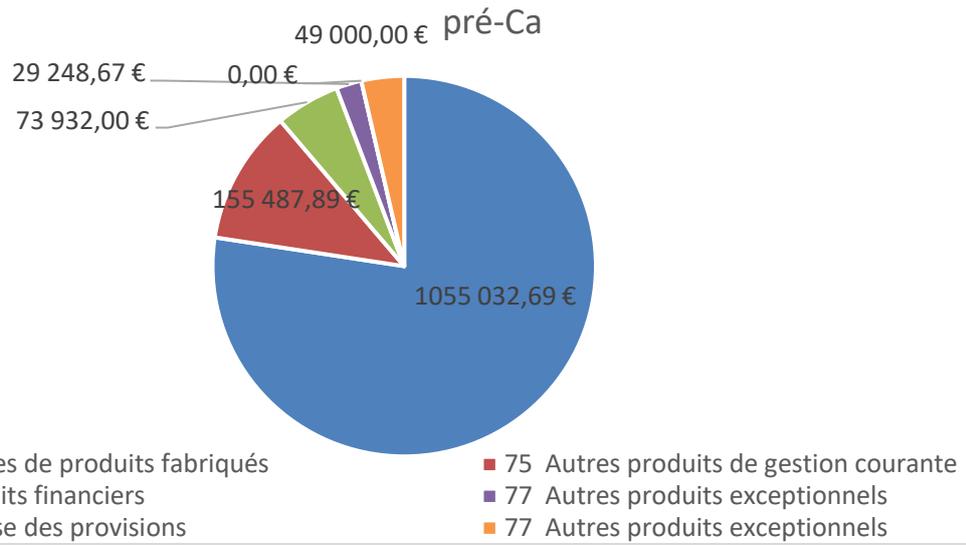
En raison du chantier du seuil basculant, l'aire de carénage a été condamnée sur quelques emplacements. La manutention a donc été limitée entraînant une perte de recettes par rapport à l'année N-1.



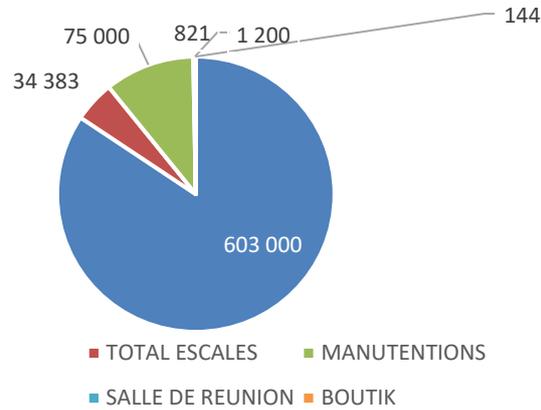
BILAN CHIFFRE – Prévisions / Pré-CA 2024



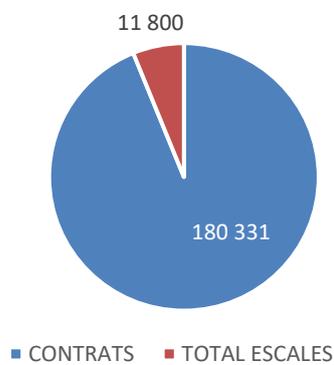
Principaux postes de recettes de fonctionnement - prévisions

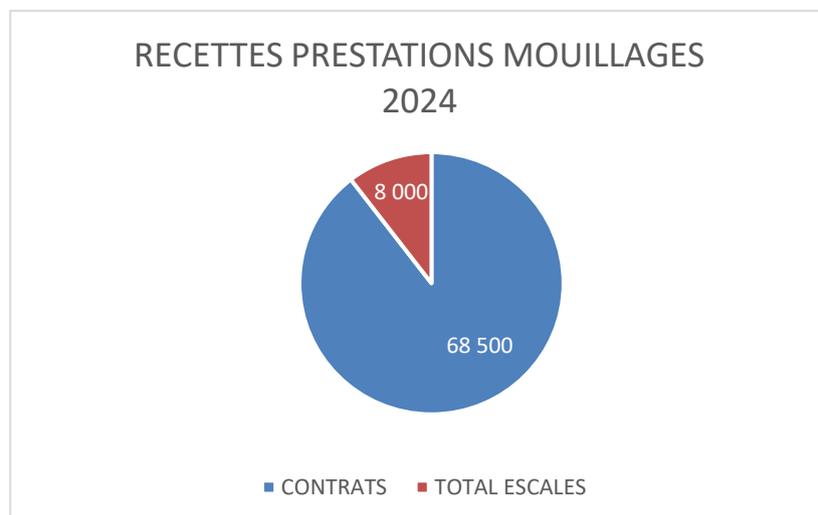


RECETTES PRESTATIONS BAF 2024



RECETTES PRESTATIONS PLOUMANAC'H 2024





Monsieur CUVILLIER continue en précisant que le DOB n'est pas un budget, il s'agit d'orientations pour 2025.

PROJECTIONS 2025

Le chantier du seuil basculant achevé, l'objectif au bassin à flot est de capter d'autres clientèles qui ne s'intéressaient pas ou qui ne pouvaient pas y rentrer en raison de la largeur de leur navire. Un plan d'actions est en cours pour attirer des nouveaux plaisanciers.

L'objectif est de répondre aux besoins des clients et de s'inscrire dans une amélioration permanente de l'outil et d'accompagnement des plaisanciers.

L'objectif pour 2025 est d'obtenir la certification Ports Propres. Toute l'équipe du port sera impliquée dans ce nouveau défi et les plaisanciers sont invités à participer et être au cœur de ce dispositif. Il s'agit d'un enjeu fort sur le plan environnemental.

2025 est « **l'Année de la Mer** », et ce thème sera mis en avant à travers différents événements qui permettront d'impulser une dynamique au quartier du port et d'attirer des visiteurs, tels que des événements nautiques ou « port en fête » fédérant les nombreux acteurs associatifs, professionnels, plaisanciers, la Capitainerie, etc...

LES PRIORITES DES PORTS POUR 2025 :

SECURISATION ET DEVELOPPEMENT

- Portails pontons *Estimatif coût d'un portail: 7000 € HT par porte (1 ou 2 dans un premier temps)*

- Ponton lourd pour amarrage des navires de commerces une partie de l'année et des navires de plaisance le reste de l'année *Estimatif coût d'un ponton lourd : 220 000 € HT*
- Ponton de plaisance – usure des pontons Yvonna et Albatros. *Estimatif coût d'un ponton classique 140 000 – 170 000 € HT*
- Achat de bornes connectées après retours d'expérience 4 bornes supplémentaires

M. Le Maire indique qu'il est déjà prévu de belles unités pour 2025 : un navire de 24 mètres, un autre de 14,50 mètres en janvier début janvier et d'autres pré-réservations.

Le bassin à flot va également accueillir du 11 au 14 juin une régata Figaro 4 avec une trentaine d'unités. Un sondage a été réalisé sur l'ensemble du ponton DIXI en raison des caractéristiques des figaros et nous avons reçu l'équipe organisatrice début décembre. Une fête du port aura également lieu pour créer un véritable évènement sur le quartier avec l'ensemble des acteurs, plaisanciers, professionnels, pêcheurs. ;

ETUDES ET TRAVAUX

- DRAGAGE A PLOUMANAC'H
 - Procédure administrative en cours pour une préparation aux travaux fin d'année et des travaux début d'année N+1 *Estimatif coût 500 000 € HT*
- 2^{Eme} PHASE DES TRAVAUX AU BASSIN A FLOT
 - Condamnation de la porte actuelle du bassin à flot. *Estimatif coût 180 000 € HT*

ACCUEIL – COMMERCIALISATION :

Développement de la politique commerciale et des nouveaux services proposés aux plaisanciers.

- Développement commercial afin d'augmenter le nombre de contrats tout en développant de nouveaux services.
- **Création de deux catégories de contrats: basique et confort. Augmentation des services aux usagers.**
- Création de supports de communication et mise en œuvre d'actions commerciales en partenariat avec l'Office de Tourisme et avec d'autres ports.
- Partenariat avec le Trimaran Perros-Guirec financé par l'Office de Tourisme.
- Création d'un Plan d'Actions Commerciales et de Communication pour les années à venir
- Amélioration de la politique d'accueil des plaisanciers – démarches environnementale Port Propre / gestes d'accueils/ Signalétique...
- Formations « accueil » fin 2024 et en 2025. In situ et dans un port voisin.
- Valorisation et mise en place d'actions dans le cadre de la démarche Ports Propres, création par exemple d'actions de valorisation ateliers etc.

RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place de l'annualisation pour tous les agents des ports
 - Optimisation des missions d'accueil et d'accompagnement des clients.
 - Manutentions les samedis en période de forte activité (entre le 1^{er} avril et le 30 juin)
 - Accueil sur l'eau ou sur ponton pendant la saison estivale en particulier les week-ends
 - Mise en place également de 2 types de contrats (simple et confort) avec davantage d'accompagnement envers les clients
- Lancement d'un AMI pour l'accueil d'activités techniques portuaires
- Formations en accueil, au perfectionnement sur le logiciel métier, formations obligatoires « participer à la démarche et à la certification ports propres » pour les agents (2 en 2025, 2 en 2026..), recyclage manuscopique, grue...
- Les ports se préparent à l'audit de certification ports propres. Actions à mener pour valider les 18 critères examinés par l'Afnor :

	PREVISIONS RESSOURCES HUMAINES			
	2024 BP	2025 BP	2026 BP	2027 BP
	9,5 ETP	8,5 ETP	8,5 ETP	7,5 ETP
	474 513,00 €	398 808,00 €	411 200,00 €	373 000,00 €
Traitements charges RH	461 513,00 €	385 808,00 €	398 200,00 €	360 000,00 €
Prestation finances	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €

L'année 2025 marque le changement au bassin à flot :

- nouvel outil qui permet d'accueillir des navires plus larges et continuité vers une nouvelle dynamique concernant la commercialisation et l'accompagnement des clients. Pour poursuivre ce changement, le remplacement d'un ponton plaisance et la création d'un ponton pour navires de commerce doit être envisagé.
- adaptation pour l'équipe de la capitainerie à ce nouvel outil : astreintes de vérifications et d'alertes, mise en place de l'annualisation en intégrant certains changements d'organisation et de missions davantage tournées vers l'accueil et le service.

2025, sera aussi la préparation des travaux de dragage en fin d'année avec au préalable la finalisation de la procédure administrative réglementaire.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE PRENDRE ACTE DE LA TENUE DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

QUESTIONS DU CLUPP DU LINKIN (bassin à flot et mouillages)

LISTE DES QUESTIONS POUR LE CONSEIL PORTUAIRE

Questions CLUPP

1. Nouvelle porte

1.1 Avez-vous prévu un panneau d'affichage de la hauteur d'eau pour la nouvelle porte comme à Saint Malo ?

1.2 Pouvez-vous confirmer que l'ouverture de la porte sera automatisée en fonction de la hauteur d'eau (prise en compte de la pression atmosphérique) ?

1.3 Quelle est la procédure en cas de panne d'électricité ?

Réponse de la Capitainerie :

Concernant le seuil basculant :

Un panneau d'affichage a été installé. Il faudra définir les informations à y faire figurer : la hauteur d'eau au zéro des cartes. Le seuil basculant est automatisé en fonction de la hauteur d'eau (capteurs / sondes)

Un groupe électrogène prendra le relai en cas d'une panne d'électricité. Des vérifications et démarrages du groupe auront lieu régulièrement au moins une fois par mois. Si le groupe est déclenché, la fermeture du seuil sera demandée de manière à éviter tout autre problématique.

2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025 – PORTS

2.1 Nous notons une légère baisse des contrats annuels du Linkin en 2024 :

Année	Contrats Annuels						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contrats	378	374	384	402	397	394	391

Le compte des contrats comprend t-il les épaves qui seront enlevées en 2025 (4) ?

Réponse de la Capitainerie :

Ces chiffres sont calés sur le mois de septembre. Tout au long de l'année il existe beaucoup de variations entre les clients qui partent et qui reviennent. Seuls les navires en contrats à l'année sont pris en compte à l'exception des hivernages et des escales même sur plusieurs semaines ou mois..

Question CLUPP

2.2 Avez-vous les recettes sous forme de tableau comme pour 2023

Prestation	Montant	%
BAF Linkin	696 895,40	62%
Ploumanac'h	227 672,57	20%
Mouillages	90 698,95	8%
Manutentions	93 637,06	8%
Veletro	6 718,00	1%
Total	1 115 621,98	100%

PRESTATIONS 2024	MONTANT	%	Taux de variation
Contrats BAF Linkin	598 512,00	64	9,32
Contrats Ploumanac'h	186 147,00	20	5,36
Contrats Mouillages	68 808,00	7	-0,62
Manutentions	76 285,00	8	-13,67
Vélos VAE	821,00	0,1	-85,33
	930573,00	100,00	4,87

ESCALES 2024	MONTANT
BAF Linkin	32 225,00
Ploumanac'h	11 579,00
Mouillages	7 938,00
	51 742,00

PRESTATIONS 2023	MONTANT	%
Contrats BAF Linkin	547 492,00	62
Contrats Ploumanac'h	176 671,00	20
Contrats Mouillages	69 236,00	8
Manutentions	88 362,00	10
Veletro	5 598,00	1
total	887 359,00	100,00

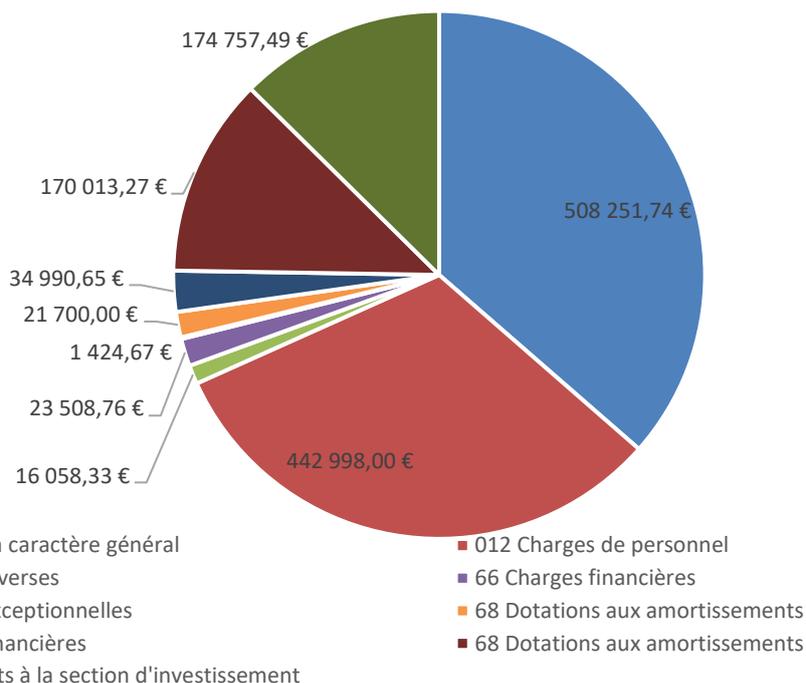
ESCALES 2023	MONTANT
BAF Linkin	38 399,00
Ploumanac'h	13 455,00
Mouillages	6 348,00
	58 202,00

Question CLUPP :

2.3 sur la page 8 du DOB:

- Sur les camemberts "principaux postes de dépenses de fonctionnement" et "principaux postes de recettes de fonctionnements" , il y a 8 secteurs mais seulement 4 libellés. Est il possible d'avoir l'ensemble des libellés? oui
- Serait-il possible d'avoir l'équivalent sur les dépenses/recettes d'investissements ? Compte Administratif communiqué ultérieurement
- Pouvez-vous donner une évaluation de la capacité d'autofinancement 2024 ? Pas d'évaluation de la CAF avant le Compte Administratif

Principaux postes de dépenses de fonctionnement, prévisions Pré-Ca



2.4 Avez-vous des informations sur la dette en cours ?

Réponse de la capitainerie :

	Dettes 2024	Dettes 2025
Ville	11 353 057.59	9 841 479.55
Ports	2 172 126.77	4 445 238.91

Question CLUPP :

2.5 Prévision d'achat 2025 : Ponton lourd pour amarrage des navires de commerces une partie de l'année et des navires de plaisance le reste de l'année

Quel est l'emplacement planifié pour ce ponton ? Ce ponton est-il prévu pour Armor Navigation ?

Une vedette supplémentaire est amarrée depuis cet hiver sur un ponton non dédié à ce type de bateau. Pouvez-vous nous donner les recettes annuelles pour l'amarrage des vedettes Armor Navigation qui a dû augmenter avec la vedette supplémentaire ?

Estimatif coût d'un ponton lourd : 220 000 €HT

Ce ponton n'est qu'au niveau de projet pour l'instant.

Les vedettes d'Armor Navigation paient actuellement une place d'hivernage de 2871 € TTC par navire.

Question CLUPP :

2.6 L'investissement sur les portails ponton (7 000€ par portail): est-ce nécessaire ?

Réponse de la capitainerie :

Ce ne sera pas pour 2025 car la plupart des plaisanciers ne sont pas favorables.

Question CLUPP :

2.7 - 2ème PHASE DES TRAVAUX AU BASSIN A FLOT ▪ Condamnation de la porte actuelle du bassin à flot. Estimatif coût 180 000 € HT.

Est-ce que ces 180 k€ viennent en plus des 350 k€ mentionnés dans le compte rendu du dernier conseil portuaire. On note d'ailleurs page 10 du compte rendu que le surcoût de la nouvelle porte serait de 900 k€ : 100 k€ : sécurisation du port/ 350 k€ : sécurisation de la porte actuelle /450 k€ : aléas du chantier

Précision de la capitainerie : REPONSE détaillée ce sont les plaisanciers qui paient le seuil basculant et non pas les Perrosiens.

La phase n°2 de condamnation de la porte actuelle est estimée à 18 000 €HT. Une consultation va être réalisée et les services veilleront à minimiser ce coût. Les travaux supplémentaires réalisés suite à l'aléa sont de 447 500 €HT.

Question du CLUPP :

3. Soucoupe flottante

3.1 Avez-vous un retour sur la commercialisation des nuitées sur la soucoupe flottante ?

3.2 Comment se passe la gestion des eaux usées ? On ne voit pas la soucoupe bouger pour vider une éventuelle cuve eaux noires ?

3.3 Sur certains pontons, les installations de compteurs individuels ont apparemment été installés, avez-vous prévu un compteur dédié pour la soucoupe ?

Réponses de la capitainerie :

Les propriétaires sont satisfaits de la saison.

Il y a un système innovant pour la gestion des eaux usées. Il s'agit d'un système d'évacuation respectant les règles environnementales. Nous avons une présentation annexée à ce compte-rendu.

Une installation de borne électrique est prévue.

Question du CLUPP :

4. Dragage

4.1 Avez-vous planifié un dragage du port du Linkin pour l'accueil des grandes unités ?

Réponse de la capitainerie :

Pour l'instant rien n'est planifié. Le passage par le seuil basculant des vedettes d'Armor Navigation permettra certainement de chasser un peu et de régaler. Nous verrons par la suite si un dragage s'impose.

Question CLUPP :

5. Contrats simple/confort

Avez-vous une idée du pourcentage simple/confort pour 2025 ?

Réponse de la capitainerie :

Nous avons pour le moment 10 contrats confort pour 2025 (début déc)

Questions CLUPP :

Question de Madame ESNAULT sur la cale (cale du Linkin glissante en particulier sur une zone de 2m2)

Réponse de la capitainerie :

Aujourd'hui, le nettoyage des cales se fait très régulièrement par un prestataire Solvitnet.

Le planning de Solvitnet est géré et suivi par les services techniques.

La capitainerie alerte le jour même la mairie et le technicien des ST en charge du suivi du nettoyage des cales. Une demande a été faite pour un nettoyage supplémentaire et que la zone en question de 2m2 soit plus striée. En prévention, un panneau a été mis en place « vigilance, la cale peut être glissante ». Celui-ci a été mis en place également sur les autres cales.

QUESTIONS DU CLUPP DE PLOUMANAC'H

Question 1 du CLUPP :

La remise en route de la borne escamotable de la cale Park Ar Bivic est en cours de réalisation. Est-il

prévu de remettre en service la caméra de surveillance de cette borne pour éviter les abus fréquents d'ouverture frauduleuse ?

La question N°2 est liée à la question N°1

- Est-il prévu de remettre en marche le wifi dans le port pour les usagers ? La borne wifi située sur un ponton flottant n'a pas été entretenue depuis 10 ans. Des batteries alimentent cette borne, alimentées elles-mêmes par des panneaux photovoltaïques.
- N'y a-t-il pas un risque de pollution de laisser le ponton sans une maintenance minimum ?
- Est-ce que le port paye encore un abonnement internet ? La remise en route de la borne wifi est nécessaire pour la transmission de la caméra de la borne.

Réponse de la capitainerie :

Nous ne payons plus l'abonnement internet depuis des années. Nous l'avons arrêté car cela ne fonctionnait pas correctement. Pour la borne de télépaiement il s'agit d'une clé 4G.

Monsieur Le Maire pense que ce serait important de remettre du wifi sur le port.

Question 3

La question du désenvasement du port de Ploumanac'h devient le serpent de mer perrosien. Force est de constater que les promesses successives n'ont pas été tenues. Force est de constater que les recettes du port de Ploumanac'h financent uniquement le port de Perros-Guirec. Force est de constater que les maigres documents présentés au Conseil portuaire du 16 décembre 2024 sont la preuve du manque de volonté municipale :

12/12/24 2

- Pourquoi dans le rétro planning figure une quantité de 5000 M3 alors que la quantité du rapport indique 13.500 en 2022 ?
- Pourquoi le retro planning a-t-il une interruption entre mai 2025 et septembre 2025 ?
- Est-ce que le DLE a-t-il été déposé et avez-vous bien le message de confirmation de la demande ?
- Pourquoi le lancement des procédures d'appel d'offres est-il en novembre et décembre 2025 si ce n'est pour repousser à une année ultérieure les travaux ?
- Pourquoi n'y a-t-il rien de prévu pour étudier l'état de chaînes et des plots qui sont posés depuis 1984 soit 40 ans
- Pourquoi rien n'est-il prévu pour le désenvasement après travaux (chasse)
- Pourquoi les études de réemploi des sédiments n'est-il pas plus avancé ?

Dans une démarche positive les conseillers portuaires du port de Ploumanac'h souhaite qu'il soit mené une stratégie plus précise pour la pérennité du port.

Car non seulement il est nécessaire de dévaser et de vérifier les lignes mais aussi d'anticiper l'envasement futur en créant une chasse. A cet effet les conseillers suggèrent d'étudier la possibilité d'exécuter les travaux en vidant le port. Les avantages financiers attendus d'une telle solution :

- o Facilité d'exécution à la pelle mécanique
- o Travail simplifié pour les lignes de mouillage
- o Travail simplifié pour la création de la chasse et des canalisations

Les bateaux pourraient être remontés sur les quais ou déplacés au port du Linkin.

Réponse de la capitainerie :

// début du conseil portuaire.

Monsieur GROSSE demande à ce qu'une chasse soit prévue afin d'éviter que le port s'envase après le rétablissement des profondeurs.

Monsieur PASQUIERS demande confirmation que AOR n'est pas « Appel d'Offre Restreint » et bien « Assistance des Opérations de Réception » ce qui lui est confirmé.

Question 4

Dans les recettes du budget ne figurent pas les taxes pour les professionnels.

- De quel montant sont ces recettes ?

Réponse de la capitainerie :

La taxe de la pêche est incluse dans les recettes des ports et représente environ 20 000 € chaque année.

Dans les recettes professionnelles, il y a également la taxe à passagers reversée par Armor Navigation et le Sant C'hireg.

Monsieur CUVILLIER évoque les éclairages de Noël autour et au sein du Bassin à Flot et trouve que c'est très sympathique. Ceci a été initié par la capitainerie et le comité de la Rade. Monsieur LE MEUR aimerait que le port de Ploumanac'h soit aussi illuminé.

La séance est levée à 10h50

Fait à Perros-Guirec, le 16 décembre 2024

Les Présidents,

Erven LEON

Yannick CUVILLIER